

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SMED**

**Séance du 30 mars 2021  
Présidence : Didier KHELFA**

**N°2021-14**

**Objet** : Service Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques (IRVE) - Budget Annexe IRVE-  
**Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2020**  
**Rapporteur** : Le Rapporteur du budget.

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, à 14h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni à l'espace culturel Renaissance à Orgon.

Etaient présents : voir liste jointe.  
Constatant que le quorum est atteint ;

**Le rapporteur du budget expose :**

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et le Budget Supplémentaire de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Payeur Général, Comptable du Syndicat Mixte d'Energie du département des Bouches Du Rhône,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020,

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne ses différentes sections,

**Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur du budget  
et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

Que le Compte de Gestion - Budget Annexe des IRVE, dressé pour l'exercice 2020 par M. le Trésorier Payeur Général, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de votre part.

(Ci-joint Résultats de l'Exercice - Compte de Gestion)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits  
Pour extrait conforme,

**Le Président,  
Didier KHELFA**

